

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE du 05 février 2021

L'an deux mil vingt et un , le 05 février à 18h30, le Conseil municipal de la commune de Lurcy, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle polyvalente en lieu et place de la salle du conseil, sous la présidence de Nathalie Bisignano, Maire.

Date de la convocation : 29 janvier 2021

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : 9      votants : 11

Présents : Bisignano Nathalie, Eckert Pierre, Cordier Christelle , Denis Bernadette, Dulac Laëtitia, Duret Franck (arrivée à 18h52), Fontan Corinne, Pramayon Jean-Marc, Villuendas Myriam

Excusés : Di Nucci Nicolas (pouvoir à Eckert Pierre)

Schneider Chrystel (pouvoir à Villuendas Myriam)

Secrétaire de séance : Denis Bernadette

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu précédent.

Le Conseil municipal :

- **Accepte à l'unanimité** le fonds de concours d'investissement de **4 9363 €** de la communauté de commune Val de Saône centre émis dans le cadre du financement de l'étude de faisabilité de la réhabilitation de la ferme Jomet.
- **Décide** de requérir un autre devis pour la pose de 6 nouveaux convecteurs version panneaux rayonnants au niveau du logement des restaurateurs.
- **Approuve à l'unanimité** la convention de mise à disposition du local de rangement de 20m<sup>2</sup>, selon les mêmes conditions que les précédents locataires, à Monsieur DOUSSET Nicolas et Madame SCHNEIDER Marion. La présente convention est consentie moyennant un loyer mensuel de cinquante deux euros, prorogeable par tacite reconduction d'année en année à compter du 1<sup>er</sup> mai 2021.
- **Statue à l'unanimité** pour le report de la demande de subvention à la région par manque d'élément.

- **Choisit à l'unanimité le cabinet IMOKA**, représenté par M.Pascal Janzam pour assurer une mission globale d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre de la réhabilitation de la ferme Jomet. Cette prestation comprendra : montage de l'opération, mise en place de la maîtrise d'œuvre, gestion des concessionnaires (eau, assainissement), suivi des études, sélection des entreprises, suivi - réception des travaux, et management de projet gestion financière. La rémunération forfaitaire sera de 60 000 €ht pour 24 mois d'assistance avec paiement par échéance mensuelle de 2 500 €ht soit 24 mensualités.


### Questions diverses

Le Conseil Municipal est informé des points suivants :

- Le camping car stationnant depuis plusieurs semaines au bord de Saône a quitté les lieux le 23 janvier 2021.
- L'entreprise de M.Jacquet Jérémie de Messimy a effectué les travaux d'élagage sentier de la Rouette. Un nouveau devis a été accepté d'un montant de 1 200€ ht, pour enlever et acheminer une grume de saule tombée sur la chaussée lors d'un épisode de tempête.
- Un huissier a effectué l'état des lieux sortant et entrant des vendeurs et des acheteurs du fonds de commerce le 7 janvier 2021.
- Le 28 janvier 2021, signature à l'étude de Maître Tarion, Notaire à Montmerle, du bail de location gérance de la licence IV du bar restaurant avec les représentants de la société Alice's kitchen.
- Orientation par les services de la mairie d'un jeune sans domicile vers le centre hivernal de Bourg en Bresse avec l'aide de l'assistante sociale du secteur de Chatillon sur Chalaronne.
- Le 29 janvier 2021 contrôle des extincteurs de la mairie et de la salle polyvalente par l'entreprise APS.
- Urbanisme : accord 2 DP concernant une réhausse d'habitation et la création d'une piscine.
- Projet de mise en place par la région Auvergne Rhône Alpes d'une période test de transport à la demande avec 6 allers/retours par jour. Le transporteur Maisonneuve et la région vont communiquer prochainement cette information aux administrés.
- Demande de dimension d'une petite cabane de jardin située au 152 chemin des Juifs.
- En vue des futures élections, mutualisation de la commande des urnes, isolements avec les communes membres de la communauté de communes.
- Un élu se renseigne pour le problème de nuisances des corbeaux au niveau de la Fournière.
- Le Département devrait adresser des éléments complémentaires à l'éventuelle installation d'un abri bus le long de la RD 933.
- Revoir en réunion l'extinction de quelques points lumineux du cœur du village.
- Problème au niveau de l'entretien de la VMC du commerce.
- Une place de conseiller communautaire à la commission aménagement est restée vacante à la communauté de communes ; Mme le maire l'a proposée à Mme Fontan Corinne qui l'a acceptée.
- Pierre Eckert demande à ce que soit réinstaurés les réunions d'adjoints à fréquence régulière. Mme le maire enverra un calendrier avec une réunion par quinzaine jusqu'au mois de juillet.
- Entend le compte rendu des commissions communautaires : PCAET plateforme en ligne, gîte touristique, chemin de halage, Smidom, et assainissement.

Clôture de la séance à 20h42

Le Maire,



The image shows a handwritten signature in blue ink over a circular official stamp. The stamp is light blue and contains the text 'COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE L'ARCY' around the perimeter and '(Ain)' at the bottom. The signature appears to be 'Bisquais'.